

Oissel, le 6 juillet 2018

Stéphane BARRÉ

Conseiller Départemental du canton de Saint-Etienne-du-Rouvray
Maire d'Oissel

Séverine BOTTE

Conseillère Départementale du canton de Saint-Etienne-du-Rouvray

M. Nicolas BERTRAND

Vice-Président
Conseil départemental
Hôtel du Département
Quai Jean Moulin

76100 ROUEN

Objet : *Collège Paul-Eluard, travaux de sécurité et accueil d'élèves malvoyants.*

Monsieur le Vice-Président, Cher Nicolas,

En cette fin d'année scolaire, et suite à plusieurs relances de la Principale à nos services sur différents aspects liés au fonctionnement du collège Paul-Eluard de Saint-Etienne-du-Rouvray, j'ai souhaité m'entretenir avec Madame Valfredini afin de disposer d'une vue complète sur les besoins exprimés depuis 2016 par les équipes de cet établissement, et à ce jour non satisfaits par notre collectivité.

Je souhaite vous relayer personnellement ces différents éléments en sollicitant une réponse détaillée quant aux solutions et échéances envisagées afin d'y remédier.

Concernant tout d'abord les questions liées à la sécurité et à la nécessité de pouvoir contrôler les différents accès au collège, nos services n'ont pas retenu le principe de l'installation de caméras, préférant un dispositif de visiophones. Sauf qu'à ce jour rien n'est installé et que les accès, pour les livraisons par exemple, ne peuvent pas être contrôlés.

Dans une commune fortement marquée par le traumatisme du terrorisme, la sécurisation de l'établissement me semble devoir relever d'une priorité. Cela concerne les visiophones comme les autres interventions techniques capables de remédier aux intrusions constatées fréquemment tels que le rehaussement des clôtures ou le remplacement du portail du parking enseignant par exemple.

Par ailleurs, l'alarme anti-intrusion, qui elle existe, est défaillante et s'active de manière intempestive, ce qui conduit malheureusement les équipes à la mettre hors fonction à certains moments pour remédier aux nuisances qu'elle crée.

../..

Dans un autre domaine, le collège va accueillir à la rentrée des élèves malvoyants et souhaiterait pouvoir disposer du concours de nos services au cours de l'été pour équiper le bâtiment d'une part, et d'autre part acquérir une des tablettes numériques adaptées au handicap de ces jeunes.

Dans ces attentes et persuadée de pouvoir compter sur votre intervention dans ce sens, je vous prie de croire, Monsieur le Vice-Président et cher Nicolas, en l'expression de mes sincères salutations.

Séverine BOTTE

